

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET CADRE D'UTILISATION DES SERVICES DU LOGICIEL EN LIGNE MAILS-NEWS

À LIRE ATTENTIVEMENT

Ces présentes conditions constituent un accord légal entre vous et la société ADAKA éditrice du logiciel en ligne Mails-News. Ces présentes conditions sont valables pendant toute la durée de l'utilisation des services Mails-News. Avant toute souscription, vous devez accepter les présentes conditions générales de vente et cadre d'utilisation en cochant la case concernée qui vaut pour signature de l'accord de votre part. Si, vous cochez la case pour un tiers, vous vous engagez à être de plein droit responsable pour le compte du tiers.

AVERTISSEMENT

Tout utilisateur du logiciel Mails-News confirme être âgé de 18 ans minimum. Tout utilisateur s'engage à respecter les lois en vigueur de chacun des pays émetteurs ou récepteurs des messages adressés aussi bien en terme : de lutte contre le spam, de la nature du contenu des messages que dans le respect de la loi « Informatique et libertés » de la CNIL, permettant à tout internaute de demander la suppression des données le concernant.

En cas de non-respect de ces présentes conditions, votre abonnement sera résilié sans préavis et sans pouvoir demander à ADAKA un quelconque remboursement.

ARTICLE 1 - DESCRIPTION DU SERVICE MAILS-NEWS

Mails-News est un logiciel en ligne permettant la création, l'envoi et le suivi de campagnes e-mailing édité par la société ADAKA (12 rue Charles Guillon - 01000 BOURG EN BRESSE - SARL au capital de 5000 € - RCS Bourg-en-Bresse 499 437 515 00012 - Code APE 744B - n°TVA intracommunautaire : FR20499437515). Pour activer l'ensemble des fonctionnalités et services du logiciel Mails-News, l'utilisateur doit souscrire à une offre d'abonnement ou de crédits. Différentes formules d'abonnement sont disponibles. Pour plus d'informations sur ces formules, l'internaute est invité à consulter la grille des offres et des tarifs sur le site Internet du logiciel en ligne.

Suivant l'abonnement souscrit, le service en ligne Mails-News permet d'intégrer des membres, de créer des listes de diffusion, de créer des newsletters à partir de modèles et de suivre l'envoi de celles-ci par des statistiques détaillées (ouverture, erreurs, nombre de clics par lien, nombre de désinscriptions) actualisées en temps réel, dans la mesure où l'internaute affiche les images.

ARTICLE 2 - GUIDE UTILISATEUR

Afin d'interpréter et de mener à bien ses campagnes d'e-mailing, l'utilisateur est invité à consulter le guide d'utilisation disponible dans le compte utilisateur du logiciel en ligne.

ARTICLE 3 - DIFFUSION DES CAMPAGNES

Le client dispose de plusieurs solutions qu'il choisira librement pour traiter les envois. Les solutions seront limitées aux caractéristiques de la prestation souscrite. L'agence ADAKA propose différentes options pour ce service en fonction des caractéristiques souhaitées permettant d'avoir un appui aussi bien sur la création des messages que sur leur diffusion.

ARTICLE 4 - ABONNEMENT

Deux abonnements sont actuellement disponibles « Abonnement libre d'accès » ou « compte limité ». Chacune de ces formules d'abonnement est proposée pour une durée de 1 mois minimum. Le détail des abonnements est disponible sur le site du logiciel en ligne. L'abonnement débute dès réception du premier versement. Les règlements suivants sont effectués par l'utilisateur via son compte client si le paiement retenu est échelonné. Tout abonnement souscrit est dû jusqu'à l'échéance de celui-ci.

ARTICLE 5 - EXPIRATION, RENOUVELLEMENT ET RECONDUCTION DES SERVICES

Les services d'Mails-News sont disponibles pendant toute la durée d'abonnement choisie lors de la souscription. Au-delà de la date d'expiration de l'abonnement, l'utilisation de ces services nécessitera un renouvellement de l'abonnement. Cependant, le suivi des campagnes pourra rester actif pour une campagne lancée avant la fin de la période d'abonnement pendant un temps choisi par le client moyennant un coût mensuel fixé sur le bon de commande.

ARTICLE 6 - RÉSILIATION OU MODIFICATION DES ABONNEMENTS

Les abonnements ne peuvent être résiliés ou modifiés qu'à l'échéance de ceux-ci.

ARTICLE 7 - RÉSILIATION OU MODIFICATION DE L'OFFRE PAR CRÉDITS

Les crédits souscrits sont valables 3 mois. Au-delà de 3 mois, les crédits restants ne pourront être utilisés et ne pourront faire l'objet d'un remboursement. À tout moment, il est possible de faire l'acquisition de crédits complémentaires ou de passer sur une offre d'abonnement. L'offre par crédits ne peut être cumulée avec une offre d'abonnement.

ARTICLE 8 - FRAIS ET PAIEMENT DES ABONNEMENTS

Les tarifs sont affichés sur le site Web des services Mails-News. Les abonnements sont mensuels. Les paiements sont dus pour le mois complet. Dans le cas d'un abonnement supérieur à trois mois, celui-ci doit être réglé pour la totalité de la durée ou réglé par trimestres à échoir. Si vous ne réglez pas avant la date d'échéance, votre compte sera bloqué jusqu'au règlement effectué sans prolongement de celui-ci. Les règlements peuvent être effectués par carte bancaire, par compte PayPal ou par chèque selon le type d'échelonnement retenu.

ARTICLE 9 - REMBOURSEMENT

ADAKA sera tenu d'effectuer un remboursement uniquement si la société clôture les services ou si l'interruption des services venait à dépasser 24h consécutives. Aucune autre situation ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement.

ARTICLE 10 - DISPONIBILITÉ DES SERVICES

ADAKA s'efforce, dans la mesure du possible, de maintenir ses services accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il se peut que pour des raisons de maintenance et de mises à jour, ou pour toute autre raison, notamment technique, un service soit temporairement interrompu. ADAKA s'engage à ne pas dépasser 24 heures consécutives d'interruption de service. Au cas où cette durée d'interruption serait dépassée, le client sera en droit de demander le remboursement de son abonnement au prorata du nombre de jours d'interruption sur la durée totale d'abonnement souscrite.

ARTICLE 11 - RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Lors de toute utilisation des services en ligne Mails-News, l'utilisateur doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires relatives au respect de la vie privée, en vigueur dans le pays de l'émetteur et dans celui des destinataires des messages. Le client s'engage à mettre à disposition des destinataires de ses campagnes un moyen opérationnel leur permettant de s'opposer, gratuitement et sans aucune justification, au traitement des données à caractère personnel les concernant.

ADAKA ne pourra être tenue responsable pour une utilisation non conforme du logiciel en ligne Mails-News. Seul, le client pourra être engagé pénalement en cas de litige avec des destinataires.

ARTICLE 12 - IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE

Les mots de passe sont générés automatiquement. Vous pouvez librement les modifier, mais vous êtes le seul responsable de la sécurisation de vos données celui-ci devra donc comporter 8 caractères dont 2 numériques minimum. Dans le cas d'une utilisation frauduleuse de votre compte, vous êtes tenu d'informer la société ADAKA dès que possible.

ARTICLE 13 - ARCHIVAGE DES DONNÉES

Nous stockons sur les serveurs de Mails-News un grand nombre de données, mais nous pouvons à tout moment avoir besoin de supprimer certaines d'entre elles, afin de libérer de la place sur les serveurs pour garder nos offres de prix. Les données devront donc être exportées par l'utilisateur au minimum une fois par an, sous peine de les voir supprimer sans préavis.

ARTICLE 14 – LIMITES DE RESPONSABILITÉ

L'utilisateur convient que quels que soient les fondements juridiques de la réclamation et de la procédure suivie pour la faire aboutir, la responsabilité éventuelle de la société « ADAKA » à raison de l'exécution des prestations désignées dans le devis ou bon de commande, ou en rapport quelconque avec cette exécution sera limitée à un montant n'excédant pas la somme totale effectivement payée par le « client » pour les services fournis au cours des trois derniers mois.

Du fait des caractéristiques de l'Internet, l'utilisateur déclare connaître parfaitement ses limites. la Société « ADAKA » ne saurait être tenue responsable notamment pour :

- les difficultés d'accès au système hébergé,
- les limites de performances et de temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données, de la contamination par des virus de données et/ou logiciels de l'utilisateur dont la protection incombe à ce dernier,
- les intrusions malveillantes de tiers, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par la Société « ADAKA » et ses fournisseurs
- les dommages éventuels subis par les matériels de l'utilisateur ceux-ci étant sous l'entière et unique responsabilité de ce dernier
- les détournements éventuels par des tiers et par la faute de l'utilisateur des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'utilisateur

ARTICLE 15 - ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX

Le service est conditionné à une utilisation non abusive.

- L'utilisateur s'engage à ne pas violer les droits de propriété intellectuelle et donc utiliser uniquement des images, textes et graphismes dont il possède les droits d'utilisation et de diffusion sur ce type de support.

- L'utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte aux individus par la teneur des messages. Les textes ne doivent pas être à caractère sexuel, diffamatoire et ou raciste.
- L'utilisateur s'engage à ne pas promouvoir des services illégaux ou ne répondant pas aux bonnes moeurs.
- L'utilisateur s'engage à ne pas envoyer d'e-mails en masse et/ou à un nombre anormalement élevé de contacts.
- L'utilisateur s'engage à ne pas adresser des mails non sollicités (SPAM).
- L'utilisateur s'engage à mettre en place un système permettant aux destinataires de se désabonner de ses listes de diffusion.
- L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser la solution de manière ininterrompue Au-delà de 30 000 e-mails envoyés dans le mois, le débit d'envoi sera réduit à 1 e-mail/minute environ.

ARTICLE 16 - EXPLOITATION

Le logiciel en ligne Mails-News doit être exclusivement utilisé aux fins directes du client et non d'une entité tierce.

ARTICLE 17 - NON-RESPECT DES PRÉSENTES CONDITIONS

En cas de non-respect des présentes conditions, ADAKA se réserve le droit d'interdire momentanément ou définitivement à l'utilisateur l'accès aux services Mails-News, sans préavis. L'utilisateur reste le seul responsable de la conformité de ses campagnes avec la législation française et internationale.

Bourg-en-Bresse le, 1er octobre 2011

Mise à jour le 16 mai 2012

Mis à jour le 6 novembre 2012

Adaka se réserve le droit de changer à tout moment ces présentes conditions en affichant les nouvelles conditions sur le site Internet du logiciel et en adressant aux utilisateurs un courriel à la dernière adresse e-mail communiquée.

**Pas à pas, agissons au quotidien pour préserver notre environnement !
Adresser des campagnes ciblées de qualité et non massives permet de lutter contre le SPAM
et diminuer considérablement l'empreinte carbone des campagnes e-mailing.**